



## LA COMPTABILITE GENERALE : Chapitre 3



## Chapitre 3 : Le compte : outil d'analyse des opérations

### 1. La notion de compte :

1. Définition
2. Le solde du compte
3. Clôture du compte
4. Réouverture du compte

### 2. Le plan de comptes :

1. La structure du PCG

### 3. L'enregistrement des opérations dans les comptes : le principe de la partie double

1. Emplois et ressources
2. Double détermination du résultat

## 1. La notion de compte

### 1.1 : La notion de compte :

- L'entité établit un plan de comptes conforme au plan de comptes figurant à l'article **433-1**.
- Le compte est **la plus petite unité** retenue pour le classement et l'enregistrement des mouvements comptables.
- Les **opérations sont enregistrées** dans les comptes dont l'intitulé correspond à leur nature.
- La **compensation des comptes est interdite**, sauf lorsqu'elle est expressément prévue par les dispositions en vigueur.
- Par extension, **le mot compte désigne aussi des regroupements de comptes**.

## 1. La notion de compte

### 1.2 : Le solde du compte :

- **Le solde du compte est un concept purement comptable correspondant à la différence entre les valeurs totales des entrées dans les deux parties d'un compte.** Il ne peut être mesuré indépendamment des autres entrées. En tant que poste dérivé, il reflète l'application des règles générales de comptabilisation appliquées aux différentes entrées dans les deux parties du compte concerné.
- Loin de simplement servir à équilibrer les comptes, les soldes comptables fournissent de nombreuses informations utiles et comprennent quelques-uns des enregistrements comptables les plus importants. Parmi les plus significatifs, on relèvera la valeur ajoutée, l'excédent d'exploitation, le revenu disponible, l'épargne, la capacité/le besoin de financement et la valeur nette.

## 1. La notion de compte

### 1.3 : La clôture du compte :

- Une **procédure de clôture** destinée à **figer la chronologie** et à **garantir l'intangibilité des enregistrements** est mise en œuvre au plus tard avant l'expiration de la période suivante.
- La **procédure de clôture** est appliquée au **total des mouvements enregistrés** conformément à l'article 420-4.
- **Pour les comptabilités informatisées** lorsque la date de l'opération correspond à une période déjà figée par la clôture, l'opération concernée est enregistrée à la date du premier jour de la période non encore clôturée, avec mention expresse de sa date de survenance.

## 1. La notion de compte

### 1.4 : La réouverture du compte :

- **La réouverture des compte de bilan** : pour chaque compte de bilan de l'exercice ancien, on ouvre un compte de bilan de l'exercice nouveau, avec le même numéro et le même intitulé.
- On reprend **comme solde initial du nouveau compte le solde du compte tel qu'il était arrêté a la clôture de l'exercice ancien.**
- **La réouverture des comptes de résultat** : on ouvre les comptes de résultat avec des comptes initiaux égaux à zéro, en effet les comptes de résultat ont été soldés à la clôture de l'exercice ancien.

## 2. Le plan de comptes

- ✓ **Comptes de bilan (classes 1 à 5)**
- ✓ **Comptes de gestion (classes 6 et 7)**
- ✓ **Comptes spéciaux (classe 8)**
- ✓ **Classe 1 : comptes de capitaux**
- ✓ **Classe 2 : comptes d'immobilisation**
- ✓ **Classe 3 : comptes de stocks et en-cours**
- ✓ **Classe 4 : comptes de tiers**
- ✓ **Classe 5 : comptes financiers**
- ✓ **Classe 6 : comptes de charges**
- ✓ **Classe 7 : comptes de produits**

# LA COMPTABILITE GENERALE : Chapitre 3

## 2.1. La structure du PCG

### Bilan

Actif	Passif
Actif immobilisé (classe 2)	Capitaux propres (classe 1) +Bénéfice (compte 120) Ou - Perte (compte 129)
Actif circulant (classes 3,4,5)	Dettes (classes 1,4,5)

### Compte de résultat

Charges	Produit
Charges d'exploitation (comptes : 60 à 65 et 681)	Produits d'exploitation (comptes : 70 à 75 et 781)
Charges financières (comptes : 66 et 686)	Produits financiers (comptes : 76 et 786)
Charges exceptionnelles (comptes : 67 et 687)	Produits exceptionnels (comptes : 77 et 787)
Bénéfice (compte 120)	Perte (compte 129)

## 3. L'enregistrement des opérations dans les comptes : le principe de la partie double

### Ressource :

- La ressource est toujours un moyen de financement : elle est à l'origine du flux.
- Par convention, les ressources sont toujours portées au crédit du compte (partie droite).
- En revanche, la ressource peut être un flux réel ou financier.

### Emploi :

- L'emploi est toujours une utilisation de financement : il est la destination du flux.
- Par convention, les emplois sont toujours portés au débit du compte (partie gauche).
- En revanche, l'emploi peut être un flux réel ou financier.

**Emploi = Ressource ! Débit = Crédit**

# LA COMPTABILITE GENERALE : Chapitre 3

Pour chaque opération :

$$\text{emplois} = \text{ressources}$$

Pour chaque opération :

$$\text{total débit} = \text{total crédit}$$

Pour l'ensemble des opérations :

$$\text{total des débits} = \text{total des crédits}$$

**Le résultat mesure l'enrichissement généré par l'activité (d'après le compte de résultat) et la variation de patrimoine (d'après le bilan).**

**Résultat = Produits – Charges = Actif – Passif :**

**Charges + Actif = Produits + Passif**

**Charges et actif = emplois :**

**Hausse au débit. Baisse au crédit.**

**Produits et passif = ressources :**

**Hausse au crédit. Baisse au débit.**



# LA COMPTABILITE GENERALE : Chapitre 3

## Exemple

- Ventes de marchandises pour 700 € réglées par chèque bancaire par le client
- Ressource (crédit) : ventes de marchandises
- Emploi (débit) : chèque (encaissement)
- Crédit d'un compte de produit (hausse d'une ressource) Débit d'un compte d'actif (hausse d'un emploi)

D		512-	C	D	707 – ventes de marchandises	C
	75	banque				75
	0					0

## Exemple

**Achats de marchandises pour :**

300 € réglés par chèque bancaire au fournisseur

**Ressource (au crédit) :**

Chèque (décaissement)

**Emploi (au débit) :**

Achats de marchandises

**Crédit d'un compte d'actif (baisse d'un emploi)**

**Débit d'un compte de charge (hausse d'un emploi)**

D 607-achats de marchandises      C      D 300                      512-banque      300      C

## SYNTHESE

**L'enregistrement des opérations dans les comptes : le principe de la partie double**

**Toute hausse d'un emploi (débit d'un compte d'actif) implique :**

- Ou une égale baisse d'un autre emploi (crédit d'un autre compte d'actif)
- Ou une égale hausse d'une ressource (crédit d'un compte de passif)
- Ou une égale hausse du poste « résultat » au bilan (crédit d'un compte de produits)

**CCL :**

**débit = crédit ! emploi = ressource**

## Chapitre 4 : L'organisation comptable générale

### 1. Le travail comptable quotidien

1. Le journal
2. Le grand livre

### 2. Le travail comptable périodique

1. La balance
2. Les documents de synthèse
  1. Le grand livre
  2. La balance
  3. Le bilan
  4. Le compte de résultat

## 1. Le Travail Comptable au quotidien

### 1.1. Le journal

**Le journal est une vue des mouvements triés chronologiquement.**

**C'est un document obligatoire qui peut servir de preuve devant un tribunal :**

C'est pourquoi il doit être relié et tenu sans blanc ni rature.

**Sont reportés :**

- ✓ La date de l'opération.
- ✓ Le numéro de compte.
- ✓ Le contenu de l'opération.
- ✓ La référence de la pièce justificative.
- ✓ Le montant crédité ou débité.

## 1.2. Le grand livre

**Le grand livre est une vue des mêmes mouvements triés selon le plan de comptes de l'entreprise.**

**Le grand livre est obligatoire et permet de visualiser les mouvements et le solde de chaque compte ouvert à tout instant.**



Ecole de prévention  
et de sécurité

## 2. Le travail comptable périodique

### 2.1. La balance

**La balance est un tableau qui reprend, dans l'ordre du plan comptable :**

- Le solde au début de la période.
- Le total des mouvements du débit et du crédit.
- Le solde à la clôture de la période pour chaque compte du grand livre.

**La balance permet donc de vérifier le principe de la partie double :**

- Total des débits = total des crédits
- Total des mouvements de la balance = total du journal
- Total soldes débiteurs = total soldes créditeurs

## Application

Le patrimoine de l'entreprise Gulliver, agence de voyage, au 01/01/N, date de sa création, comporte les éléments suivants :

Liquidités en banque : 3 300 € Matériel de bureau : 4 000 € Mobilier : 6 200 €

Emprunt : 5 000 €

Espèces en caisse : 1 500 €

Capital : 10 000 €

Gulliver commence son activité dès le mois de janvier. Par simplification, on ne tiendra pas compte de la TVA

- ✓ 03/01 : acquisition d'un ordinateur portable, 3 000 € à crédit
- ✓ 04/01 : frais de publicité, 410 € payés par chèque bancaire
- ✓ 07/01 : alimentation de la caisse par retrait bancaire, 300 €
- ✓ 08/01 : achats de séjours organisés auprès de fournisseurs, 2 000 € à crédit
- ✓ 10/01 : ventes de prestations au comptant, 2 500 € en espèces et 4 800 € par chèque bancaire
- ✓ 11/01 : achats de séjours organisés auprès de fournisseurs, 3 000 € à crédit
- ✓ 13/01 : paiement du loyer, 1 800 € par chèque bancaire
- ✓ 17/01 : achats de fournitures de bureau, 300 € à crédit
- ✓ 20/01 : vente de l'ensemble des séjours organisés, 7 000 € à crédit
- ✓ 25/01 : paiement de fournisseurs, 2 000 € par chèque bancaire
- ✓ 30/01 : paiement des salaires, 1 800 € par chèque bancaire

# LA COMPTABILITE GENERALE : Chapitre 3

## 2.2. Les documents de synthèse

2183	01/01			
2184	Matériel de	4 000		
512	bureau et	6 200		
531	matériel	3 300		
101	informatique	1 500		
164	Mobilier		10 000	
	Banques Caisse		5 000	
	Capital			
	Emprunts			
	<i>Création de la société</i>			
2183	03/01			
404	Matériel de	3 000		
	bureau et		3 000	
	matériel			
	informatique			
	Fournisseurs			
	d'immobilisations <i>Facture</i>			
	<i>n°</i>			
623	04/01			
512	Publicité, publications,	410		
	relations publiques		410	
	Banques			
	<i>Facture n°, chèque n°</i>			
531	07/01			
512	Caisse	300		
	Banques <i>Pièce de caisse n°</i>		300	
604	08/01			
401	Achats de prestations de	2 000		
	services Fournisseurs		2 000	
	<i>Facture n°</i>			

512	10/01			
531	Banques Caisse	4 800		
706	Prestations de services	2 500		
	<i>Facture n°, chèque n°, pièce de</i>		7 300	
	<i>caisse n°</i>			
604	11/01			
401	Achats de prestations de	3 000		
	services Fournisseurs		3 000	
	<i>Facture n°</i>			
613	13/01			
512	Locations	1 800		
	Banques <i>Quittance n°, chèque n°</i>		1 800	
606	17/01			
401	Achats non stockés	300		
	Fournisseurs <i>Facture n°</i>		300	
411	20/01			
706	Clients	7 000		
	Prestations de services		7 000	
	<i>Facture n°</i>			
401	25/01			
512	Fournisseurs	2 000		
43 910	Banques <i>Chèque n°</i>		2 000	
	<i>À reporter</i>		43 910	
641	30/01			
512	Rémunération du	1 800		
	personnel Banques		1 800	
	<i>Bulletin n°</i>			

# LA COMPTABILITE GENERALE : Chapitre 3

## Le grand livre

D	101-capital	C		D	164 – emprunts auprès des EC	C	
	SC 10 000		10 000				5 000
D	2183-matériel de bureau	C		D	2184 –mobilier	C	
	4 000						6 200
	3 000						SD 6 200
			SD 7 000				
D	401-fournisseurs	C		D	404 –fournisseurs d'immos	C	
	2 000		2 000				3 000
			3 000				SC 3 000
			300				
	SC 3 300						
D	512-banques	C		D	531- caisse	C	
	3 300						1 500
	4 800						300
							2 500
							SD 4 300
			SD 1 790				
D	604-achats de prest. service	C		D	606-achats non stockés	C	
	2 000						300
	3 000						SD 300
			SD 5 000				
D	613-locations	C		D	623- publicité	C	
	1 800						410
			SD 1 800				SD 410
D	641-rémunération	C		D	706-prest. service	C	
	1 800						2 500
			SD 1 800				4 800
							7 000
							SC 14 300
D	411-clients	C					
	7 000						
			SD 7 000				

# LA COMPTABILITE GENERALE : Chapitre 3

## La balance

	Intitulé de compte	Mouvements		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
101	Capital		10 000		10 000
164	Emprunts auprès des établ. de crédit		5 000		5 000
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000		7 000	
2184	Mobilier	6 200		6 200	
401	Fournisseurs	2 000	5 300		3 300
404	Fournisseurs d'immobilisations		3 000		3 000
411	Clients	7 000		7 000	
512	Banques	8 100	6 310	1 790	
531	Caisse	4 300		4 300	
604	Achats de prestations de services	5 000		5 000	
606	Achats non stockés	300		300	
613	Locations	1 800		1 800	
623	Publicité, publications, relations publiques	410		410	
641	Rémunération du personnel	1 800		1 800	
706	Ventes de prestations de services		14 300		14 300
	Totaux	43 910	43 910	35 600	35 600

# LA COMPTABILITE GENERALE : Chapitre 3

## Le bilan

### Bilan au 31/01/N

<b>Actif</b> (emploi des ressources)	N	<b>Passif</b> (origine des ressources)	N
<b>Actif immobilisé</b>		<b>Capitaux propres</b>	
<i>Immobilisations corporelles</i>		Capital	10 000
Matériel de bureau	7 000	Résultat	4 990
Mobilier	6 200		
<b>Actif circulant</b>		<b>Dettes</b>	
Clients	7 000	Emprunts	5 000
Disponibilités	6 090	Dettes fournisseurs	3 300
		Dettes fournisseurs d'immos	3 000
<b>Total Actif</b>	26 290	<b>Total Passif</b>	26 290

## Le compte de résultat

### Compte de résultat au 31/01/N

<b>Charges</b>	<b>N</b>	<b>Produits</b>	<b>N</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>	
Achats de marchandises	5 000	Prestations de services	14 300
Autres achats externes	2 510		
Charges de personnel	1 800		
<b>Charges financières</b>		<b>Produits financiers</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>Résultat de l'exercice</b>	
Bénéfice	4 990	Perte	
<b>Total général</b>	<b>14 300</b>	<b>Total général</b>	<b>14 300</b>